

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3546

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan Rhône - Réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône - Adhésion

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3546**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Plan Rhône - Réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône - Adhésion**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans la nuit du 3 au 4 décembre 2003, le Rhône, avec un débit de 13 000 mètres cubes par seconde, déversait 15 millions de mètres cubes d'eau au nord d'Arles et envahissait la petite Camargue, entraînant la mort de 7 personnes.

Cette catastrophe est à l'origine du premier Plan Rhône 2007-2013 dont les ambitions sont :

- de concilier la prévention des inondations et les pressions d'aménagement en zone inondable,
- de respecter et d'améliorer le cadre de vie des habitants,
- d'assurer, sur le long terme, le développement économique du territoire Rhône, stratégique au niveau national comme européen.

Le plan se décline à travers 6 volets d'actions : inondations, énergie, patrimoine et culture, tourisme, transport fluvial et qualité des eaux, ressource et biodiversité.

Dans le cadre de ce dernier volet, a été initié en 2010 à Lyon le réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône, animé par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN) dont les membres figurent dans les documents ci-après annexés. Il a pour mission de fédérer les acteurs partageant une vision commune du fleuve autour d'une gestion cohérente favorable à sa faune, à sa flore, et à ses milieux naturels caractéristiques.

Ses membres s'engagent notamment :

- à participer à la préservation de la biodiversité du fleuve Rhône et de sa vallée, ainsi qu'à l'amélioration et au partage des connaissances,
- à contribuer à la cohérence et à l'efficacité des actions de gestion à l'échelle du corridor rhodanien,
- à faciliter le partage des informations et des savoir-faire,
- à favoriser le développement de synergies naturelles du fleuve et de sa gestion par les acteurs du territoire et le grand public.

Au regard de l'ensemble de ces objectifs cohérents avec ceux portés par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de ses politiques publiques, il est proposé à la Communauté urbaine de devenir membre de ce réseau. L'adhésion est gratuite ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le principe d'adhésion au réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône sans contrepartie financière.

2° - Autorise monsieur le Président à signer la demande d'adhésion.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.